BAC DE SES · SESSION 2025

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Asie | Jour 2 | 25-SESJ2JA1 | Mobilité sociale

Vous montrerez que la mobilité sociale peut s'expliquer par différents facteurs.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte 3 documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la mobilité sociale peut s'expliquer par différents facteurs.

DOCUMENT 1

Décomposition de la mobilité sociale observée des hommes par rapport à leur père (en %)

	1977	**1985**	**1993**	**2003**	**2015**
Immobilité sociale	36,2	33,8	32,6	33,6	34,8
Mobilité sociale observée	63,8	66,2	67,4	66,4	65,2
Mobilité non verticale[1]	33,2	31,9	27,4	24,7	22,6
Mobilité verticale	30,6	34,3	40,0	41,7	42,6
Mobilité ascendante	23,5	26,6	30,3	30,8	27,6
Mobilité descendante	7,2	7,7	9,7	10,9	15,0
Part de la mobilité structurelle	39,6	35,5	32,8	33,4	24,2

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Lecture : en 2015, 65 % des hommes français âgés de 35 à 59 ans, actifs ayant un emploi ou anciens actifs occupés, relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père. 24 % de cette mobilité sociale observée est liée à l'évolution structurelle des emplois entre la génération des hommes et celle de leur père. Par rapport à leur père, 28 % des hommes ont connu une trajectoire de mobilité ascendante et 15 % une trajectoire de mobilité descendante.

Source : Marc COLLET et Émilie PÉNICAUD, « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée stable », *Insee première,* n°1739*,* 2019.

1 : la mobilité non verticale correspond à la mobilité entre les catégories salariées et non salariées, et entre les deux catégories non salariées.

DOCUMENT 2

Diplôme le plus élevé obtenu selon le diplôme des parents et l'origine sociale en 2014-2015 (en %)

	Diplôme des parents			Catégorie socioprofessionnelle du père	
	Parents peu ou pas diplômés[1]	Au moins un parent diplômé au plus du secondaire	Au moins un parent diplômé du supérieur	Père employé ou ouvrier	Père cadre, profession intellectuelle supérieure ou profession intermédiaire
Aucun diplôme, certificat d'études primaires ou brevet des collèges	23,9	8,2	3,8	17,9	5,4
CAP, BEP ou équivalent	27,0	21,0	5,4	28,6	10,3
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,7	25,9	12,7	23,0	18,9
Diplôme du supérieur court (niveau bac + 2)	14,6	22,0	20,3	16,0	23,2
Diplôme de niveau bac + 3 ou bac + 4	8,1	12,9	23,7	9,2	19,1
Diplôme de niveau bac + 5 ou plus	4,8	10,0	34,1	5,4	23,2
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Part de diplômés du supérieur	**27,4**	**44,9**	**78,1**	**30,5**	**65,4**

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 44 ans.

1 : les parents n'ont pas de diplôme autre que le certificat d'études primaires ou le brevet des collèges.

Source : INSEE, *enquête Formation et qualification professionnelle (FQP),* 2014-2015, 2024.

En raison des arrondis, l'ensemble n'est pas toujours égal à 100.

DOCUMENT 3

Née en 1981, seconde d'une famille de cinq enfants, Clémence obtient son CRPE[1] en 2003 : elle devient alors professeure des écoles et directrice d'une école rurale dans le Maine-et-Loire. Elle est issue des strates ascensionnelles des classes populaires rurales. Sa mère, aujourd'hui à la retraite, était à la fin de sa carrière employée de ménage dans une maison de retraite et a arrêté sa scolarité en cinquième. Son père, ouvrier qualifié (CAP[2] tôlerie par l'AFPA[3]) est un des salariés historiques d'une petite usine d'un village du bocage vendéen. […]

Si, lors de notre premier entretien enregistré en 2007, Clémence peine à trouver des cousins ayant poursuivi au-delà du baccalauréat, les trajectoires scolaires de ses frères et sœurs sont, elles, clairement tournées vers les études générales et longues. Sébastien, son frère aîné né en 1978, obtient son bac ES à l'heure mais de justesse […]. Après un BTS, il poursuit à l'université où il obtient finalement une maîtrise. Il travaille aujourd'hui à Madrid comme cadre dans le secteur tertiaire ; elle dit d'ailleurs de lui, non sans fierté, qu'il est devenu un « golden boy[4] ». Sophie, sa première sœur cadette, est une « excellente élève ». Elle obtient son bac S avec la mention très bien et, à la suite d'une classe préparatoire aux grandes écoles d'un lycée du centre-ville de Nantes, intègre « Sciences Po » à Bordeaux. Amélie, sa deuxième sœur cadette, prépare actuellement un bac scientifique. Elle semble, aux dires de Clémence, sur la même voie que Sophie.

Source : Cédric HUGRÉE, « "Le CAPES ou rien ?" Parcours scolaires, aspirations sociales et insertions professionnelles du "haut" des enfants de la démocratisation scolaire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010.

1 : Concours de recrutement de professeur des écoles.
2 : Certificat d'aptitude professionnelle.
3 : Association pour la formation professionnelle des adultes.
4 : Personne talentueuse qui réussit dans les affaires.